

Toutefois, j'ai lu dans le rapport cette déclaration que je trouve inusitée—sinon extraordinaire:

Les délégués américains, pour leur part, ont déclaré qu'ils ne voyaient pas pourquoi les deux pays n'aboutiraient pas à un accord concernant les mesures qui s'imposent pour lutter contre les dangers de la pollution.

Je pense qu'il est juste d'ajouter que ceux qui ont préparé ce rapport conjoint étaient beaucoup plus optimistes que les journalistes qui rédigent depuis 48 heures les articles à la une. A leur avis, les difficultés qu'éprouvent les deux gouvernements à arriver à une entente semblent actuellement insurmontables. Je persiste à dire que certains de nos collègues qui ont assisté à ces réunions pourraient nous expliquer sur quoi se fonde cet optimisme de leurs homologues américains. Voici un autre extrait du rapport à l'étude:

Les délégués américains ont souligné l'intérêt qu'il y avait à suivre la voie des accords internationaux plutôt que d'adopter des mesures unilatérales canadiennes.

Le Canada n'est guère au courant du raisonnement sur lequel se fonde l'attitude américaine qu'on exprime ici. Nous avons la preuve que le Canada a décidé de procéder dans ce domaine par une action unilatérale. Les bills qui nous seront soumis sembleraient l'indiquer et les déclarations des deux derniers jours du secrétaire d'État aux affaires extérieures le disent assez clairement.

L'honorable M. Martin: Non sans avoir essayé d'agir en collaboration et en coopération.

L'honorable M. Grosart: Pour le moment, je ne demandais pas une déclaration officielle sur la raison qui explique l'impuissance du gouvernement à égaler l'optimisme et les vœux des délégués américains, mais je suis heureux d'entendre le leader du gouvernement dire qu'on a fait des efforts considérables. Sans doute, on nous apprendra en temps opportun que l'échec découle de l'intransigence des Américains et non de celle des Canadiens.

L'honorable M. Martin: C'est exact.

L'honorable M. Grosart: Je ne dis pas que c'est mon opinion. Je dis simplement que je suis certain que le leader du gouvernement et ses collègues feront couler beaucoup d'encre...

L'honorable M. Martin: Pas du sang, j'espère!

L'honorable M. Grosart: Au sujet de l'OTAN et du NORAD, dont il est question à l'article b) de ce rapport, la lecture du passage suivant m'a intéressé:

Les deux délégations ont reconnu que l'Europe occidentale a besoin de l'appui des forces nucléaires des États-Unis et que des forces conventionnelles américaines assez considérables sont nécessaires sur le continent pour garantir efficacement cet appui.

Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de soulever toute la question de l'OTAN, mais, à mon avis, il est assez étonnant de lire que «les deux délégations ont reconnu» qu'il était nécessaire aux États-Unis de laisser sur le continent des «forces conventionnelles américaines assez considérables... pour garantir efficacement cet appui». Il y aurait lieu de se demander si les deux délégations ont reconnu que la même chose pourrait s'appliquer aux sentiments des Européens sur l'efficacité de l'appui du Canada.

L'honorable M. Flynn: Ou à ce que les États-Unis en pensent, eux aussi.

L'honorable M. Lamontagne: Règlement!

L'honorable M. Flynn: Il est temps que nous entendions ce que vous avez à nous dire.

L'honorable M. Martin: Continuez, sénateur Grosart.

L'honorable M. Grosart: J'allais m'arrêter en espérant que nous aurions un autre échange de vues intéressant comme celui de l'autre soir entre les deux honorables sénateurs. Je m'en souviens comme étant l'un des épisodes les plus vivants depuis que je suis au Sénat et je suis sûr que tous deux sont impatients de croiser encore le fer.

Pour ce qui est de l'OTAN, on lit dans la déclaration que

les membres de la délégation canadienne ont fait remarquer que la récente décision du Canada de réduire ses forces en Europe découlait d'un désir de contribuer plus largement, à l'avenir, à la défense du secteur nord-américain de l'OTAN. L'engagement du Canada envers l'Alliance demeure inchangé.

Je répète que je ne tiens pas à entamer pour le moment de discussion sur la question de l'apport canadien à la défense du secteur européen de l'OTAN, mais ce qui m'intéresse particulièrement dans ce rapport, c'est que l'OTAN assume, pour la première fois, que je